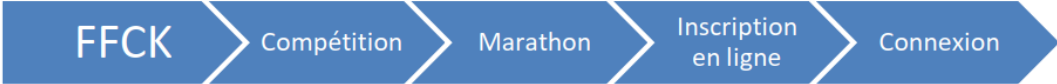




Championnat Régional de Fond Pays de la Loire 2024 - LAVAL

Dimanche 24 mars 2024

BASE NAUTIQUE DE LAVAL - (Rue de la Filature)

Conditions Techniques	
Région :	Pays de la Loire
Compétition :	Championnat Régional de Fond 2024 - 5000 m Monoplace
Organisateur :	CK LAVAL
Lieu :	Centre Nautique – Canoë Kayak Laval – 181 rue de la Filature – 53000 LAVAL
Bassin :	La Mayenne – Entre le barrage de Bootz et le Pont de Changé
Date :	Dimanche 24 Mars 2024
Catégories et Distances :	Catégories 2024 <i>Poussins</i> : 1 500 m (environ) <i>Benjamins et Minimes</i> : 3 000 m <i>Cadets à M 55</i> : 5 000 m
Inscriptions centralisées	Attention, les inscriptions se feront dorénavant sur le site fédéral. www.ffck.org suivre le lien suivant :  http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php Pour la connexion : utiliser le login et mot de passe de l'extranet fédéral
Condition de participation	Pagaie Jaune (ancienne formule) ou Pagaie Jaune Kayak ou Canoë en fonction de l'embarcation de compétition Certificat médical à jour pour chaque compétiteur
Délais d'inscriptions	Les inscriptions doivent obligatoirement être faites en ligne sur le site dédié indiqué au-dessus. Les inscriptions par mail ou par courrier ne seront pas prises en compte. Ouverture des inscriptions : le 18/02/2024 Fermeture des inscriptions : le Lundi 18/03/2024 à 20h00 Aucune Inscription ne sera acceptée après cette date. Les inscriptions par mail ou sur place ne seront pas non plus acceptées.
Montant des droits d'inscription :	<i>Poussin et Benjamin</i> : gratuit <i>Minime à M 55</i> : 6 € par bateau ; prélèvement effectué par la FFCK
Caution :	50 € à l'ordre du CK LAVAL

<p>Date et heure de la réunion de confirmation :</p>	<p style="text-align: center;"><u>Dimanche 24 Mars 2024 à 09h15</u></p> <p>ATTENTION !!! Confirmation des Inscriptions OBLIGATOIRE Les compétiteurs non confirmés seront rayés des listes de départ.</p>
<p>Lieu de la réunion Technique :</p>	<p>Centre Nautique – Salle de l’Aviron – 181 rue de la Filature – 53000 LAVAL</p>
<p>Sécurité :</p>	<p><i>Règlement FFCK, conformément aux articles :</i></p> <p><i>Article RP 19 - Le gilet d'aide à la flottabilité</i></p> <p><u>Article RP-CEL- 19.1 – Minimés</u> Les gilets d'aide à la flottabilité est obligatoire pour la catégorie Minimés</p> <p><u>Article RP-CEL- 19.2 – Pour les autres catégories</u> Le Comité de compétition pourra imposer, en fonction des circonstances et conditions particulières, à certaines catégories d'âges et d'embarcations le port gilet d'aide à la flottabilité tel que défini à l'article RG 17.2 ou tout autre équipement de sécurité.</p> <p>Tout compétiteur qui n'observe pas cette obligation, ne peut pas prendre le départ et sera disqualifié.</p> <p>Tout officiel doit veiller à ce que les mesures de sécurité prévues soient respectées. Dans le cas contraire, il doit en aviser immédiatement le Juge Arbitre</p> <p><i>Les clubs sont donc invités à prendre leurs précautions pour satisfaire les exigences des organisateurs (et ce pour tous les compétiteurs)</i></p> <p><i>Article RP 20 - Flottabilité d'une embarcation</i> Toutes les embarcations doivent flotter et rester à l'horizontale après dessalage pour pouvoir servir de point d'appui au(x) compétiteur(s) dessalé(s). Il est de la responsabilité du chef d'équipe de vérifier si ces critères sont respectés.</p>
<p>Conditions d'accueil</p>	
<p>Coordonnées de l'organisateur :</p>	<p>Canoë Kayak Laval 181 rue de la Filature 53000 LAVAL Tél : 02.43.67.03.27 E mail : cklaval@hotmail.com</p>
<p>R1 de la compétition :</p>	<p>Mr DUVAL Emmanuel</p>
<p>Restauration :</p>	<p>Boissons chaudes et froides + confiseries sur place Restauration rapide sur place (sandwich)</p>